

# AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3  
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable :

Titre :

Avis n° :

du :

Secteur (bief) :

Fait(s) à signaler :

Les usagers sont informés que le service aux écluses n'est plus assuré à compter de ce jour 18h jusqu'au 3 avril 2025 inclus, pour les écluses 1 à 28 du canal du Blavet.

Un service exceptionnel pourrait être toutefois mis en place, après accord express de la subdivision, en cas de nécessité dûment justifiée et ponctuelle, dans des biefs restés en eau et hors période de crue.

Les usagers sont également informés que la navigation reste possible dans les biefs restés en eau à leur risque et péril notamment en période de crues (à compter vigilance jaune sur Vigicrues.gouv.fr, navigation interdite).

Avis émis par :



Direction des canaux de Bretagne  
canauxdebretagne@bretagne.bzh  
Adresser tout courrier à l'adresse suivante :  
Région Bretagne - 283 avenue du Général Patton  
CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7